



Détails



Sous les arcades



Dans le jardin



BULLETIN n° 31
2^{ÈME} SEMESTRE 2013

EDITORIAL

Ce bulletin est le dernier de l'année. Il en fait le bilan.

Assemblée générale de votre association. Elle s'est tenue Dimanche 22 septembre. Une quarantaine d'adhérents étaient présents et ont partagé le déjeuner qui a suivi.

L'exposition « Hors-séries » a été un succès avec 1300 visiteurs et une excellente couverture presse.

En 2012, l'association comptait 111 adhérents. A ce jour, 100 adhérents ont repris leur carte 2013. **Votre cotisation est un élément indispensable à l'équilibre de nos comptes** ainsi qu'au rayonnement de notre association. Le bureau vous remercie de vous mettre à jour de votre cotisation et **de prendre votre carte 2014**

Merci à toutes et à toutes de votre soutien fidèle et amical.

Le Bureau

INFORMATIONS

SUR
LE MANOIR DE COUESME
ET
SES ACTIVITES

VISITEZ LE SITE

www.manoirdecouesme.fr

OU ÉCRIVEZ A

**ASSOCIATION DES AMIS DU
MANOIR DE COUESME
72610 ANCINNES**



Sur la mare



Face au Manoir

L'EXPOSITION 2013

HORS SERIES Sculptures éphémères

Couleurs, légèreté, formes géométriques, structures indépendantes ou accrochées à un support existant tel un arbre ou un bâtiment ont animé la cour du manoir. Ces œuvres installées à Couesme, insérées dans le décor historique du manoir ont composé cette nouvelle exposition.



Dans la cour du Manoir

1300 visiteurs environ ont découvert l'exposition inaugurée par Mme Françoise Dubois, députée. Les classes primaires d'Ancinnes et de Champfleu ont visité l'exposition après un travail préparatoire mené par les enseignants.

L'ensemble des visiteurs ont apprécié le travail d'Édith Meusnier dont les œuvres colorées dans un matériau – le bolduc – éphémère ont surpris et enchanté.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Vous trouverez le **compte-rendu en ligne** sur notre site. Les **principales décisions** ont été les **suivantes** : création d'une **page Facebook** de l'association ; projet 2014 de l'association (**achat de produits** pour la boutique **siglés** Manoir de Couesme) et **renouvellement du bureau**.

Au vu du **premier déficit d'exploitation**, couvert par les excédents antérieurs, pour l'exercice **2012** (522 euros), l'assemblée générale a souligné la nécessité d'un **contrôle suivi des dépenses** ainsi que de la **nécessité d'accroître les recettes** notamment en améliorant la rentrée des **cotisations**.

Vous trouverez ci-joint un **bulletin de renouvellement pour 2014**. Le montant de la cotisation est inchangé depuis 2008.

MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 14H00-18H00
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 10H00-18H00

Cotisation annuelle
de base

20€

Chèque à l'ordre de l'association
à adresser à : Manoir de Couesme
72610 ANCINNES